

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK A-GS-AA-91

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : oilfield  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

abondamment à l'eau et au savon.  
**P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
**P332 + P313** En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
**P362** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
**P370 + P378** En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.  
**Stockage:**  
**P403 + P235** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
**Élimination:**  
**P501** Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Polyglycol  
**Composants dangereux**

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
2-Ethylhexan-1-ol, sous-produits de fabrication, résidus de distillation	68609-68-7	>= 30 - < 60
Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2	>= 3 - < 5

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
 En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
 Enlever les lentilles de contact.

## BYK A-GS-AA-91

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

En cas d'ingestion	: Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Avis aux médecins	: Pas d'information disponible.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).
Information supplémentaire	: Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acide phosphorique (résiduel)	7664-38-2	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide phosphorique (résiduel)		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acide phosphorique (résiduel)		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	OSHA P0
Acide phosphorique (résiduel)		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
Acide phosphorique (résiduel)		ST	3 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL

Hazardous components without workplace control parameters

**Équipement de protection individuelle**

Protection des mains

Remarques

- : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

- : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps

- : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène

- : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique	: liquide
Couleur	: clair
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 2.5
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: 149.9 °F (65.5 °C) Méthode: coupelle fermée
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: > 1
Densité relative/Densité spécifique	: 0.97 (77 °F (25 °C))
Densité	: 0.97 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Tension superficielle : Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Stable  
Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.  
Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.  
Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Composants:****7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,530 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Composants:****7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Remarques: Donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):**

Remarques: Donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Cancérogénicité****IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Remarques	Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".
Information écologique supplémentaire	: Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**Réglementations internationales**
**IATA-DGR**

UN/ID No.	: UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Alkylphenol ethoxylate)

Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous Dangerous Goods
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964

**Code IMDG**

Numéro ONU	: UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Alkylphenol ethoxylate)
Marine Pollutant	: (Alkylphenol ethoxylate)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Polluant marin : oui

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**
**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : NA 1993

Nom d'expédition des Nations unies : Combustible liquid, n.o.s.

(Alkylphenol ethoxylate)

Classe : CBL

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Combustible liquid

Polluant marin : oui (Alkylphenol ethoxylate)

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**
**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**
**US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**Massachusetts Right To Know**

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

**Pennsylvania Right To Know**

Nonylphenol, branched, ethoxylated	68412-54-4
2-Ethylhexan-1-ol, sous-produits de fabrication, résidus de distillation	68609-68-7
Polyéther phosphate alcoxylé	-

**New Jersey Right To Know**

**U.S.: Nombre Secret Commercial** : 800963-6027  
**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**

**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Liste active de l'inventaire TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

**BYK A-GS-AA-91**

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.